

Préparer le parcours du patient par **la rééducation PRE OPERATOIRE**

- Entretenir la mobilité articulaire et lutter contre le fessum de hanche
- Renforcer les muscles du membre inférieur
- Eduquer le patient aux exercices postopératoires : transferts, types de marche, montée et descente des escaliers avec les cannes.
- Informer le patient sur son parcours de soin.

Protocole de rééducation en chirurgie : pour information

- **J0** : après reprise de la boisson (1heure du retour de bloc) et de l'alimentation (collation 2 heures après le retour de bloc) : 1^{er} lever, marche dans la chambre si possible avec déambulateur. Education au lever (éducation à la prévention des luxations), mise au fauteuil.
- **J+1** : mobilisation manuelle de la hanche sur le plan du lit, marche dans le couloir avec ses cannes personnelles.
- **J+2** : mobilisation, éducation aux transferts dans les conditions de la maison (lit bas, pas de potence pas de dossier électrique qui remonte), marche seul avec cannes, montée et descente des escaliers.
- **J+3** : mobilisation et marche avec les cannes, dernière discussion avec le patient pour les conseils de retour à la maison, les questions.

Les performances optimales du patient à la sortie de chirurgie

- Autonome pour ses transferts dans les conditions de la maison (lit bas, pas de potence, pas de dossier qui se relève électriquement) avec une bonne gestuelle.
- Marche et ses deux cannes personnelles réglées à sa taille par nos soins, 100 mètres minimum sans accompagnant, (patient sûr de lui).
- Montée et descente des escaliers et cannes.

La rééducation secondaire dans votre cabinet ou au domicile du patient vise à :

- Diminuer les douleurs et lutter contre l'œdème (cryothérapie, drainages, conseils de déclive, bas de contention,...)
- Rester vigilant sur l'évolution et le dépistage d'éventuelles complications.
- Récupération de la force musculaire.
- Continuer l'éducation du patient à la prévention des luxations (conseils pour mettre les chaussettes, les chaussures, monter dans la voiture place passager, la douche/baignoire, activités diverses...)
- Travail de la marche (récupération du pas postérieur, ...)

Le patient vous fournira le compte-rendu opératoire ainsi que les transmissions du kinésithérapeute du service qui l'aura pris en charge en post-opératoire immédiat, avec les informations nécessaires à l'établissement de votre diagnostic kinésithérapique.

Pour toute question vous pouvez écrire à reseau-kinesliberaux-chu@chu-montpellier.fr ou nous appeler au 04 67 33 85 53 (bureau kiné)

Merci d'envoyer un retour d'information sur l'état de santé du patient à J21 sur notre messagerie.